



CIRCULAIRE N° 2862

DU 07/09/2009

- Aux chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Communauté française ;
- Aux administrateurs (trices) des internats et des homes d'accueil de la Communauté française sauf les internats de l'enseignement supérieur ;
- Aux directeurs (trices) des centres de dépaysement et de plein air, du centre d'auto-formation et de formation continuée à Huy, du centre technique et pédagogique à Frameries et des centres techniques de Strée et Gembloux ;
- Aux directeurs(trices) des centres psychomédico-sociaux organisés par la Communauté française

Pour information : - Aux Organisations syndicales

Autorité :	Service général de la Gestion des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française	
Signataire :	Monsieur Bernard GORET, Directeur général	
Gestionnaire :	Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française	
Personne-ressource:	les responsables des Directions déconcentrées	
Nombre de pages :	3	Annexes : 2
Téléphone pour duplicata :	Directions déconcentrées	
Mots-clés :	Personnel administratif – désignation	

<u>Circulaire</u>		Administrative	
<u>Emetteur</u>	Administration		AGPE
<u>Destinataire (Niveau et type d'enseignement)</u>	Direction	Réseau organisé par la Communauté française Enseignement fondamental et secondaire	
<u>Contact</u>	Les responsables des Directions déconcentrées		
<u>Document à renvoyer</u>	Aux directions déconcentrées		
<u>Date limite d'envoi</u>	Sans objet		
<u>Objet</u>	Personnel administratif – demande de désignation d'un temporaire		

En vertu de la nouvelle répartition des compétences des Ministres du Gouvernement de la Communauté française, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le nouveau document DGT6 (demande de désignation en qualité de temporaire d'un membre du personnel administratif soumis au décret du 12 mai 2004) est repris en annexe de la présente circulaire.

Par ailleurs, Madame Marie-Dominique SIMONET, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale me demande de vous communiquer les coordonnées de personnes qui, au sein de son Cabinet, gèrent les désignations des membres du personnel précité (voir annexe).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général,

Bernard GORET

Cabinet de Mme M.-D. SIMONET, Ministre de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale – Cellule Enseignement de la C.F.

Place Surllet de Chokier, 15-17
1000 – Bruxelles
Tél. :02/801.78.10 / 02/801.78.11

-Coordination des désignations, désignation des membres du personnel en fonction de sélection ou de promotion, problèmes statutaires, problèmes spécifiques du réseau : Francis GERMEYS (francis.germeys@cfwb.be – tél. :02/801.78.20).

-Désignations :

1-Zone de Bruxelles : Patrick BROHAN (patrick.brohan@cfwb.be – tél. 02/801.78.47)

2-Zones du Brabant et de Huy-Waremme : Bernadette DELPORTE (bernadette.delporte@cfwb.be – tél.02/801.78.48)

3-Zones de Liège et de Verviers : Christophe PAULET (christophe.paulet@cfwb.be – tél.02/801.78.51)

4-Zone de Namur : Léon PAULUS (leon.paulus@cfwb.be – tél.02/801.78.62)

5-Zone du Luxembourg : Laurence VOSSSEN (laurence.vossen@cfwb.be – tél. 02/801.78.52)

6-Zones du Hainaut :

a) Pierre HANNECART (p.hannecart@cfwb.be- tél. :02/801.78.50)
Zone 10 (tous établissements)
Zone 9 (Mons, Shape, Morlanwelz, La Louvière, Le Roeulx, Jurbise)

b) Serge DUMONT (serge.dumont@cfwb.be – tél. : 02/801.78.49)
Zone 8 (tous établissements)
Zone 9 (Braine-le-Comte, Dour, Enghien, Quiévrain, Saint Ghislain, Soignies, Quaregnon)

7-CPMS (toutes zones) : Bernadette DELPORTE.

N°fax de la Cellule : 02/801.78.45.

N.B. : Au moment de transmettre le DGT au service administratif compétent, merci de faxer une copie de ce DGT au numéro susmentionné.



PERSONNEL ADMINISTRATIF

Service général de la gestion des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française

ETABLISSEMENT (dénomination et adresse)

A renvoyer à la Direction déconcentrée dont dépend votre établissement

N° matricule école

3	8	0			2	6			
---	---	---	--	--	---	---	--	--	--

A. DEMANDE DE DESIGNATION D'UN TEMPORAIRE A LA FONCTION DE :

.....

Pour effectuer les prestations indiquées ci-dessous :	Pour la période du au
-------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

Emploi vacant ? OUI - NON (biffer la mention inutile)

Si non, indiquez les nom et prénom du titulaire et le motif de l'absence :

.....

Justification :

.....

Proposition :

domicilié(e) à

Porteur(se) du diplôme de : délivré le :

Date :

Le chef d'établissement,

B. PROPOSITION DU SERVICE GENERAL DE GESTION DES PERSONNELS :

L'administration propose à Madame la Ministre de réserver à cette demande une suite favorable.

L'administration propose à Madame la Ministre de faire appel à

.....

Date:

Le Directeur/La Directrice,

C. DECISION DE MADAME LA MINISTRE :

Je désigne (nom et prénom).....

Domicilié(e) àCode postal.....

RueN°

Durée :

Date :

La Ministre,

Marie-Dominique SIMONET